

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

THOMAS CHAPUIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

FRANCE

Paris, 2 novembre.

Ce qu'il y a de plus clair comme "aboutissement" du régime républicain, ainsi qu'aurait dit feu M. Gambetta, c'est la misère générale. Le commerce se plaint, les affaires languissent, l'industrie se meurt. Et dans les grands centres ouvriers, comme dans les départements du Nord, du Rhône, de la Loire, de la Haute-Loire, de la Haute-Vienne, le chômage jette des populations entières dans la gêne et la souffrance. Les derniers troubles qui se sont produits à Lyon ont inquiété les républicains, et les démocrates parisiens se sont mis à chercher ce qu'ils pourraient bien faire pour venir en aide aux victimes de la crise du travail. Ils n'ont pas cherché longtemps. Une idée lumineuse a jailli de leurs cervelles. "Si nous donnions des fêtes, des réjouissances — non pas de charité, le mot est trop clérical — mais de bienfaisance ? Aussitôt dit, aussitôt fait. Nos démocrates ont convoqué la presse à l'Hôtel de Ville ; les journalistes républicains se sont réunis là au grand complet. Je ne parle pas des feuilles socialistes. Alors il a été décidé qu'on donnerait toutes sortes de réjouissances, bals, carrousels, kermesses, procession des corporations ouvrières du moyen-âge, etc. Et pour conduire à bien ce programme, il a été immédiatement nommé une commission de huit membres choisis parmi les messieurs les directeurs des journaux de Paris. J'espère que les feuilles conservatrices qui ont été si éloquentement averties par la parole du Pape et celle du vénérable cardinal Guibert du fâcheux caractère de ces fêtes de bienfaisance, s'abstiendront de prendre part à la préparation de ce petit carnaval de la charité laïque. Quant aux populations ouvrières éprouvées par le chômage, elles ne sauront manquer d'être reconnaissantes au "grand monde" de la République de l'aide que leur apporte le grand monde va danser et mascarader au nom de leur misère et de leur dénuement. Mais je doute que cette méthode de charité laïque tienne lieu à la masse des ouvriers sans ouvrage de toutes les provinces et de toutes les réformes utopiques dont on les a si longtemps leurrés. Les républicains au pouvoir sont bien placés pour se moquer de la banqueroute économique et politique de la République. Pourront-ils néanmoins se moquer longtemps ? J'en doute. L'insuffisant universel leur a récemment infligé un significatif avertissement. La prochaine fois, au lieu d'un avertissement, ce sera un congé en règle, je veux dire un balayage définitif.

A propos de fête, on peut remarquer que l'enthousiasme des républicains pour la fameuse Exposition du centenaire de 89 est joliment tombé depuis les élections du 4 octobre. Ces jours-ci, on disait même que M. Brisson et ses collègues, étaient absolument hostiles à ce projet. Aujourd'hui cette information est démentie par les feuilles officieuses, mais avec une telle mollesse et

un ton si vague qu'on peut douter de l'authenticité du démenti. Les feuilles officieuses ajoutent qu'en principe le projet reste arrêté. "En principe", cela veut dire qu'au point de vue pratique on est loin, dans nos sphères gouvernementales, d'être d'accord sur l'utilité et la possibilité de l'Exposition.

Après tout, les expositions — depuis la première que M. de Marcère (qu'est-il devenu, ce mort vivant ?), sous le régime du maréchal de MacMahon, inaugura au son de la *Marseillaise* jouée pour la première fois par nos musiques militaires — les expositions, dis-je, ont jusqu'ici assez mal réussi à la République. Elles n'ont nullement relevé la situation de notre commerce et de nos industries, elles ont contribué à faire renchérir la vie à Paris et haussé les prix des loyers qui ne sont pas encore aujourd'hui redescendus à leur ancien taux, et finalement elles ont laissé des déficits énormes.

Depuis quelques jours, il court dans les journaux républicains une communication curieuse, qui a pris source au bureau de la *Ligue*. Cette communication nous apprend qu'un certain M. Perrin, établi comme colon depuis quinze ans au Transvaal, est chargé par la République des Boers d'offrir le secours des Boers pour la prise et la colonisation de Madagascar. Les Boers s'équiperaient à leurs propres frais. Ils ne demandent au gouvernement français que des moyens de transport de Delagoa à la grande île pour cinq mille d'entre eux, et ce cinq mille Boers se chargerait de eux seul de conquérir et de coloniser Madagascar pour le compte de la France. Je ne peux pas savoir ce qu'il y a de vrai dans cette prétendue communication. Je comprends que les Boers, soit par haine contre l'Angleterre dont ils connaissent les desseins sur la grande île, soit par désir d'échapper au voisinage anglais qui les gênera toujours au Sud du continent noir, aient envie de s'établir définitivement à Madagascar. Ce secours serait précieux pour la République qui, paraît-il, ne peut trouver ni dix mille hommes ni cinq mille hommes pour régler cette question de Madagascar, qui traîne depuis trois ans. Mais l'accepter serait aussi un aveu d'impuissance.

La franc-maçonnerie

(De l'Univers)

Dans un magnifique encyclopédie *Humanum genus*. Notre Saint-Père le Pape Léon XIII recommande de faire reconnaître la franc-maçonnerie en la démasquant. Plus la franc-maçonnerie sera connue dans ses agissements, et moins on se laissera prendre aux allures offensives qu'elle affecte encore pour tromper tant de naïfs. C'est donc faire une œuvre de la plus haute utilité que de contribuer à faire la lumière sur la franc-maçonnerie.

A ce titre, nous faisons un devoir de signaler à nos lecteurs un ouvrage qui va paraître chez l'édi-

teur Ballenweck sous ce titre : *Maçonnerie pratique* (1), et qui sera mise en vente le 28 du courant. C'est certainement l'un des traités les plus complets qui existent sur les secrets de la franc-maçonnerie. L'auteur explique ainsi son but dans une *introduction nécessaire* :

On raconte qu'un des plus illustres médecins de ce siècle, après avoir veillé avec un soin jaloux sur la chasteté de son fils pendant le cours de ses classes, le conduisit un jour, avant de le placer dans le quartier latin, à l'hôpital de Lourcine, où, pour son coup d'essai, il lui fit voir en même temps et sans voiles tout ce que la débauche produit de plus effroyable à Paris. C'était hardi ; mais le jeune homme fut sauvé.

C'est dans le même esprit que j'invite mon siècle à contempler sans voiles les horreurs que seule était capable d'écrire la plume d'un vrai franc-maçon.

Rarement la langue française parla un langage impudemment matérialiste, si sacrilège et blasphémateur.

Puisse cette lecture sauver mes contemporains de la maladie secrète et honteuse de la franc-maçonnerie...

La maçonnerie s'est répandue dans le peuple comme une désastreuse épidémie. L'impicé qu'elle a soufflée dans les loges envahit les sociétés et arme les pouvoirs civils contre l'Eglise catholique au nom de la liberté.

Que faire alors pour sauver la France et la civilisation en péril ? Jeter à travers le peuple que dévore la contagion des pages comme celles-ci, pleines de poison sans doute, mais seules capables, par leur violence même, d'arrêter le fléau.

Ne voulant aujourd'hui que signaler ce livre, d'une si haute utilité, nous ajouterons peu de chose à cette déclaration, qui en indique bien et le plan et le but. L'éditeur, dans un substantiel chapitre intitulé : *Engrenage philosophique*, oppose au "matérialisme maçonnique", les vrais principes philosophiques ; puis il entre dans le vif du sujet. Nous passons successivement en revue avec lui les origines de la franc-maçonnerie, les fondations des différents rites, et enfin les grades avec leur symbolisme et leur rituel, jusqu'au 33e degré du rite écossais qui est renvoyé à un autre volume. Dans ce tableau, rien n'est avancé qui ne soit appuyé sur le témoignage des écrivains maçonniques les plus autorisés, et la lumière est faite sur la franc-maçonnerie, qui est bien réellement et bien complètement démasquée.

Nous ne saurions trop signaler à tous ceux que préoccupe justement le développement de la maçonnerie, un ouvrage qui fait si bien la lumière sur un sujet si grave et si actuel. Nous aurons, du reste, l'occasion d'y revenir.

ROME

Lettre du Saint-Père à l'empereur du Japon.

Voici la traduction de la lettre de Notre Saint-Père le Pape à l'empereur du Japon :

A l'illustre et très puissant empereur de tout le Japon.

LÉON XIII, PAPE BÉNÉDICTÉ

Très haut empereur,

Malgré la grande distance qui nous sépare l'un de l'autre, nous n'ignorons pas le zèle singulier que vous avez mis, très haut empereur, à accroître la prospérité du Japon. Certes, vos efforts pour le progrès de l'Etat et surtout pour l'éducation des mœurs de vos peuples n'attendent pas moins la sagesse de votre conseil qu'ils ne sont dignes de la louange et de l'estime de tous ceux qui désirent la prospérité des nations et la communication des biens que procure la civilisation. D'autant plus qu'un état de mœurs plus policé est une excellente préparation pour l'esprit à embrasser la sagesse et à recevoir la lumière de la vérité. C'est pourquoi, nous vous demandons de recevoir aussi favorablement le témoignage de Nos sympathiques sentiments envers vous que nous vous les offrons sincèrement.

C'est aussi pour vous exprimer Notre reconnaissance que nous avons voulu vous adresser cette lettre. Car sachez que les bons offices par lesquels vous vous êtes attaché les missionnaires et chacun des chrétiens de votre vaste empire, nous lient de la même manière envers vous. Par le témoignage des uns et des autres, nous avons appris, en effet, très haut empereur, votre bonté et votre bienveillance. Et en cela, vous ne pouvez rien faire de plus convenable ni de plus favorable à l'utilité publique, vu le grand secours que vous pouvez tirer de la religion catholique pour le bien de l'empire. Car le fondement de tous les empires, c'est la justice, et il n'y a aucune partie de la justice qui ne se trouve dans les règles chrétiennes. Il en résulte donc que tous ceux qui font profession du christianisme sont particulièrement instruits, moins par la crainte des châtimens que par la voix de la religion, à honorer la majesté royale, à obéir aux lois, et à ne rien vouloir dans l'Etat qui ne serve à la paix et ne soit honnête. Nous désirons donc ardemment que vous accordiez la plus grande liberté possible aux chrétiens et que vous continuiez à couvrir de votre patronage et de votre faveur leurs établissements. En échange, nous demanderons instamment à Dieu, l'auteur de tous les biens, de favoriser toutes vos utiles entreprises, et d'accorder à vous et à tous le Japon des grâces et des bienfaits de plus en plus grands.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 12 mai 1885, l'an huit de Notre Pontificat.

La ville de Tamatave

Il est fort question en ce moment de Madagascar en général, et de Tamatave en particulier. Quelques renseignements sur cette ville, point de départ des opérations militaires contre les Hovas, sont donc d'une intéressante actualité :

Tamatave, vue de la baie, offre un coup d'œil véritablement enchanteur. Toute cette végétation coloniale, cocotiers, palmiers, caroubiers, manguiers, choux-palmistes, etc., s'élève majestueusement dans les airs, et, au milieu de cette épaisse verdure apparaissent de riantes et coquettes habitations ; tout en ce lieu semble respirer un air de félicité, qui, au premier abord, fait mettre en doute la réputation légendaire de Madagascar, qui dit que les côtes sont stériles.

Mais quittez la baie, entrez à Tamatave, et l'aspect change complètement. La verdure n'est pas aussi intense, les arbres ont l'air d'avoir la fièvre jaune, et les habitations sont tout à fait ordinaires, construites presque toutes sur pilotis. Les propriétés sont entourées de palissades confectionnées avec de vieilles douelles de tonneau.

Dans les rues, pas une pierre pas un gravier, rien que du sable fin, dans lequel on a peine à marcher et où on n'avance qu'avec difficulté.

Les habitations des blancs, construites en planches et relativement spacieuses, rappellent les maisons de la Réunion. Elles possèdent presque toutes des sortes de vérandas, mal lambrissées, garnies de nattes de palétuviers pour protéger du soleil.

Seules, les habitations des consulats français, anglais, américain, etc., surmontées d'un toit où les pavillons nationaux sont arborés les jours de grande circonstance, ont un cachet assez agréable.

Il y a une chapelle et une église catholiques ; cette dernière est des plus simples ; au-dessus du portail est placée une Vierge en pierre blanche tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus.

La population peut s'élever actuellement à 4 ou 5,000 habitants et comprend très peu de Français, quelques colons de la Réunion et de Maurice ; on ne voit pour ainsi dire en ce moment que des naturels de la côte du Malabar, au teint cuivré, ces juifs de l'Orient, et des Malgaches.

La partie sud de la ville offre un contraste frappant ; elle est habitée uniquement par des Malgaches qui logent dans des "canias", cahutes se composant de quatre piquets fichés en terre, contre lesquels sont disposées de mauvaises planches ; le toit est fait de feuilles de palétuviers.

Tel est l'aspect de Tamatave, où une politique intelligente immobilisée depuis trop longtemps, sous l'action d'un climat délétère, les troupes, d'ailleurs insuffisantes, de l'amiral Miot.

Après la victoire

Le parti républicain se trouve embarrassé de sa victoire : qu'en fera-t-il ? Chacun donne des conseils. La *République française* propose de "constituer une administration homogène et laborieuse" et "d'organiser un bon et ferme gouvernement de la république". Le programme du *Siècle* consiste à épurer encore une fois le personnel administratif, judiciaire, financier, et à faire revivre la toute-puissance des clubs. On ne paraît plus faire grand fond sur l'idée de la réunion plénière émise par M. Lockroy. L'embarras vient de l'importance de la minorité conservatrice. Quel faire avec une si forte opposition ? Des invalidations en masse eussent simplifié la situation ; mais on n'est pas absolument sûr du suffrage universel, et le revirement d'opinion qui s'est manifesté dans le pays n'est pas un encouragement à tenter l'épuration de nouvelles élections. Si cependant le parti républicain ne domine pas au Parlement, tout ce qu'on fera au dehors pour affermir la domination républicaine ne servira de rien. L'épuration à nouveau du personnel administratif, l'organisation d'un bon et ferme gouvernement de la république ne sont que des mesures accessoires. Avant tout, il faut être maître de la situation parlementaire. C'est là l'important. Comment s'y prendra la majorité républicaine pour être le gouvernement et pour réduire à néant l'opposition de la minorité ? Est-elle assez unie, assez homogène pour cela ?

Le parti républicain a pu s'entendre aux élections : l'intérêt commun l'a uni pour un jour. Son succès même va le diviser. Sous le même nom de républicain, chacun combat pour un programme particulier. De quelle république les élections seront-elles la victoire ? Il y a de la marge depuis l'économiste Passy jusqu'au citoyen socialiste anarchiste Basly. Aucune action commune n'est possible entre les divers groupes élus du parti républicain. Il n'y aura pas tous les jours à sauver la république. Les conseils donnés par les uns et les autres n'indiquent aucun moyen d'arriver à l'union, aucune voie pratique pour aboutir à un accord. Il restera à constituer un gouvernement à adopter une politique, au milieu de toutes les dissidences de la majorité. C'est là que l'on verra l'unité de la victoire électorale remportée par le parti républicain. Cette coalition ne sera jamais un gouvernement.

Il n'y a tant de conseils, tant de projets, que parce que la situation créée par les élections de ces jours derniers apparaît maintenant dans toute sa confusion. Les plus avisés en voient le danger. On y cherche en vain des remèdes. Les élections produiront leurs conséquences. En réalité, elles sont le succès du radicalisme ; c'est le radicalisme qui en profitera. La Chambre est d'avance livrée à l'anarchie. Là où il ne peut y avoir ni entente, ni règle de conduite c'est la violence qui prévaut. Les

Feuilleton du COURRIER DU CANADA
20 Novembre 1885. — No 49

LES COMPAGNONS DE MINUIT

(SUITE)

" Presque aussitôt, mes regards tombèrent sur un papier dont la blancheur tranchait vigoureusement avec le vieux cuir brun qui recouvrait la table.

" C'était une sorte de lettre, sur l'enveloppe de laquelle je lus mon nom écrit en caractères rouges et qui me semblèrent de feu... "

" J'étais fou ! "

" Je brisai le cachet.

" Cette lettre était bien pour moi ; elle ne contenait que ces quelques lignes : " Si tu sens en toi la volonté de ton aïeul Sigismond, frappe par trois fois sur son bouclier, et, comme les siens jadis, tes vœux seront accomplis. "

" Aussitôt après cette lecture, je relevai les yeux vers le portail. Au-dessus était le bouclier de Sigismond sur ce bouclier brillaient en relief

les armes de Rosenthal. Les yeux de Sigismond-le-Diable brillaient aussi ; sa lèvre hautaine s'entr'ouvrait comme pour crier : " — Va donc ! lâche !... va donc ! Fais comme ton aïeul ; sois riche, sois puissant, sois heureux ! "

" Je ne sais quelle tempête bouillonna dans mon cœur et dans mon cerveau ; je ne sais quelle hallucination de l'enfer passa dans mes regards... mais je vous vis en ce moment Hélène... oui, je vous vis parée pour votre mariage avec cet autre à qui l'on vous destinait... je vous vis prête à marcher à l'autel avec le désespoir au front... "

" Lâche ! me disiez-vous à l'autel tour, mais tu ne m'aimes donc pas... toi qui recules devant les seuls moyens qui puissent nous sauver tous les deux ? Ne te l'ai-je pas écrit ? Il faut que tu partes cette nuit même, et que tu partes riche ; tu n'as plus une minute à perdre. "

" C'en était trop !... Je me relevai d'un bond... je courus au portail, et, tirant mon épée, j'en frappai le bouclier par trois fois, et d'une telle violence qu'il tomba avec fracas à mes pieds.

" L'image de Sigismond-le-Diable aussitôt s'éleva de la muraille : ce fut un autre fantôme à sa place qui m'apparut... "

" L'homme au manteau rouge était devant moi. "

XV LE PACTE

Durant la première partie de la confession de Conrad, aucun bruit étranger à ce grand drame intime n'avait troublé le calme profond dans lequel semblait s'être rendormie la salle des Chevaliers. N'étaient les sièges en désordre et les nombreuses traces laissées sur les dalles par tant de pieds poudreux, jamais on n'eût soupçonné qu'une heure auparavant la bande bruyante des Compagnons de Minuit avait tenu là une de ses séances nocturnes. Ils semblaient tous disparus ; rien n'indiquait que quelqu'un d'entre eux fût resté curieusement en arrière des autres.

Cependant, l'une des draperies de velours noir avait en quelques ondulations légères dans le fond de la salle. Peut-être était-ce le vent de la nuit qui doucement l'avait agitée ?

Personne, du reste, ne s'en était aperçu, ni les deux jeunes filles, ni le jeune homme.

Celles-là, trop terriblement absorbées, conservaient encore la même attitude, la même immobilité qu'au commencement du récit de Conrad ; celui-ci ne s'était interrompu qu'un instant pour essuyer la sueur glacée qui perlait à son front. Il avait repris haleine, il commençait à parler déjà...

...Le portrait de Sigismond s'était presque aussitôt replacé dans la boi-

serie, derrière l'homme au manteau rouge, qui s'avancait cavalièrement vers moi et qui me dit :

" — Bonsoir, baron Conrad ! Vous voici plus raisonnable maintenant ; asseyons-nous et causons ! "

Ce n'était plus l'heure de faire ni d'écouter des phrases ; je posai donc nettement la question :

" — Faites-moi riche ! m'écriai-je, et prenez de suite vos garanties sur mon âme ! N'est-ce pas cela qu'il vous faut ? "

" — A peu près.

" — A l'œuvre donc, Satan... "

A ce mot, je fus interrompu par un éclat de rire.

" — Ne me faites pas tant d'honneur, monsieur le baron ; je ne suis pas le diable. "

" — Qui donc êtes-vous, alors ? "

" — Je suis tout simplement le chef des Compagnons de Minuit.

Et il me fit un profond salut.

Muet de surprise, doutant encore, je reculai machinalement jusqu'au fauteuil dans lequel je retombai assis.

Sans paraître étonné le moins du monde de ce mouvement, le tout-puissant bandit prit un siège à mes côtés, ralluma son cigare à l'une des torches et commença à s'expliquer plus catégoriquement.

Les Compagnons de Minuit étaient vivement pourchassés à cette époque ; et quelque nombreux, quelque redoutables déjà qu'il fussent, une

destruction radicale menaçait leur mystérieuse association. Pour échapper aux efforts du grand-duc qu'on savait à bout d'argent et de soldats, il leur fallait une retraite nouvelle inconnue de tous et qui pût au besoin soutenir un siège. Le vieux burg de Rosenthal leur semblait merveilleusement remplir ce but ; la bande tout entière pouvait trouver asile dans ses souterrains profonds ; elle serait à l'abri derrière ses épais murs ; mieux encore que tout cela, l'honneur des Rosenthal les protégerait contre le soupçon. Quand bien même quelques voix diraient qu'ils étaient là, personne ne le croirait ; et d'ailleurs la légende même qui se rattachait au château tenait à distance les superstitieux habitants des alentours et achevait d'en faire le plus précieux repaire à bandits qui se pût imaginer.

Bref, les Compagnons de Minuit désiraient depuis longtemps déjà Rosenthal ; ils le guettaient comme une proie que la misère devait leur rendre facile ; ils étaient prêts à l'acheter à tout prix.

Leur chef cependant y mettait, au nom de tous, une condition.

Il fallait que le dernier des Rosenthal s'enrôlât dans leurs rangs par un pacte écrit ; il leur fallait non-seulement son château, non-seulement sa parole, mais encore la garantie de sa signature.

Tout d'abord, oh ! croyez-le bien, Hélène... tout d'abord, je refusai hautement. Mais l'homme au manteau rouge insista. Ce n'était pas Satan, non ; mais il en avait l'astuce infernale, la parole tentatrice, le regard fascinateur.

" — Que vous importe, monsieur le baron ? disait-il. Nous ne prétendons nullement vous obliger à prendre part à nos prouesses ; vous resterez, si bon vous semble, complètement étranger à ce qui se passera dans votre vieux manoir. Pour mieux encore sauvegarder les apparences, nous vous en bâtons un nouveau, presque aussi rapidement que l'ancien. Vous oublierez cette rencontre. Vous ne nous connaîtrez même pas. Seulement, dans l'hypothèse, bien invraisemblable d'ailleurs, que vous ayez jamais la fantaisie de nous trahir, nous garderons deux lignes de votre main dans nos archives ; mais elles n'en sortiront, à moins que vous ne les en fassiez sortir. Tout l'avantage est donc de votre côté : un château neuf pour de vieilles ruines ; au lieu de la misère, de l'or tant que vous en voudrez, en place du désespoir, l'idéal de vos rêves. Allons, monsieur le baron, n'hésitez plus ! voici le talisman : un trait de plume, et celle que vous aimez est à vous. Elle vous attend... l'heure se passe... bientôt il ne sera plus temps de partir... Signez. "

(A suivre)

plus audacieux, les plus décidés mèneront les autres. On ira fatalement aux excès.

ARTHUR LOTH.

SOMMAIRE

- France
La franc-maçonnerie.
Rome.
La ville de Tamateve.
Après la victoire.
FAMILISTON.—Les compagnons de minuit.
La comédie libérale et l' "Electeur."

ANNONCES NOUVELLES

- Classes du soir.—M. J. E. Côté.
Dans le Cour de Circuit de Québec. D. Blanchelet, H. C. S.
En vente le calendrier du diocèse de Rimouski.
Personnes atteintes de débilité nerveuses.
Vente sans réserve.—Behan Brothers.
Département de la milice.—T. J. Duchesnay.

CANADA

QUEBEC, 20 NOVEMBRE 1885

La comédie libérale et l' "Electeur"

L'Electeur est mécontent de notre attitude dans les circonstances actuelles. Il nous le fait connaître en termes peu voilés, et nous dévoue sans merci à l'exécution de son public particulier.

Le Courrier du Canada, dit-il, se contente d'épier froidement les événements sans risquer un mot d'appréciation.

Nous avons pris souvent l'organe libéral en flagrant délit de fausseté volontaire. Le voilà qui donne une fois de plus la preuve de son absolue mauvaise foi.

Non, nous ne nous sommes pas " contenté d'épier froidement les événements, sans risquer un mot d'appréciation." Non, nous n'avons donné à personne le droit de dire que " le reste des Métis serait pendu demain, sans que cela nous fasse ni chaud ni froid." Ce sont là d'effrontés mensonges, tout à fait dignes du triste journal qui les profère.

Nos appréciations, nous les avons données sans hésitation, depuis huit jours. On peut se tromper sur leur signification ou les critiquer, mais on n'est pas justifiable de nier leur existence.

Quant aux malheureux Métis, nous avons commencé à solliciter pour eux la plus large amnistie, il y a trois mois, et lundi encore, au moment où le gibet de Riel jetait sur nous son ombre funèbre, nous avons crié aux hommes du pouvoir : " Ah ! du moins, que ce gibet soit le dernier, " et nous avons demandé pour les soldats de Fish Creek et les vaincus de Batoche, le pardon, c'est-à-dire la vie et la liberté.

Ce n'est pas la première fois que l'Electeur nous prête sur cette question des sentiments absolument contraires à ceux que nous avons si souvent exprimés. Pour mieux y réussir, il a tronqué lâchement un de nos articles, et, malgré nos somnolentes réitérations, il n'a jamais eu l'honnêteté de rectifier, ni de se rétracter.

L'organe de M. Langelier nous accuse de froideur, quand, lui, jette des flammes par toutes ses colonnes. Eh bien ! oui, nous avons eu l'audace de demeurer compassés mentis, lorsque tant de journalistes tombaient frappés d'épilepsie. Mais pour cela, pour avoir maîtrisé notre plume et contrôlé nos émotions, nous n'avons ni moins souffert, ni moins gémi, durant ces jours de crise.

Ceux qui crient le plus fort, et font le plus de bruit, ne sont pas toujours ceux qui ressentent le plus vivement, et comprennent le mieux

la douloureuse gravité des circonstances.

Nous avons déploré et nous déplorons l'exécution de Riel.

Nous l'avons déploré en elle-même.

Nous l'avons déploré pour ses désastreuses conséquences, que nous avions prévues.

Malgré tout, nous avons dit que c'est une faute d'identifier la personne de Riel avec la cause nationale.

Cette opinion, nous la maintenons, car nous l'avons reçue d'autorités qui ont droit à tous nos respects. En tout cas, si c'est une erreur, c'est celle d'un esprit sincère et convaincu.

Quant aux brûlades à grand spectacle, à la sanglante *Marseillaise*, aux harangues incendiaires, à toute la bruyante mise en scène des saturnales démocratiques, non, Dieu merci ! nous n'en sommes pas, et nous n'en serons jamais.

Nous ne sommes pas davantage du troupeau des dupes, des bonnes gens qui versent des larmes en lisant les mauvaises élégies de M. Pacand, en écoutant les médiocres pathos de M. Charles Langelier, et les effusions sentimentales de M. F. X. Lemieux. Ah ! quelle comédie funèbre ! Certes, lorsqu'un homme comme M. Tardivel s'émeut et pousse un cri d'indignation, quoique nous n'approuvions pas tous ses jugements et que nous n'aimions pas toutes ses expressions, nous respectons sa conviction ardente, nous sentons que toutes ses paroles sont l'écho d'une conscience honnête et d'un cœur loyal.

Mais les hypocrites déclamations de l'Electeur ; ses théories punitives ; ses faux criminels ; ses appels intéressés ; ses divagations démagogiques ; ses calomnies, ses exagérations, ses injures ; tout cela nous inspire un suprême et invincible mépris.

Patriotes ! ah ! oui, vous l'êtes comme les vantours qui cherchent à gagner leur vie sur les cadavres.

Vous avez spéculé sur la mort de Riel.

Vous avez fait reposer sur son exécution vos plus chères espérances d'avenir politique.

Vous avez escompté, trois mois d'avance, la douloureuse tragédie de Régina.

Et aujourd'hui, au fond de vos cœurs, il y a un sentiment de joie hidente à la pensée que les degrés de l'échafaud de Riel vous serviront peut-être à escalader le pouvoir.

Eh bien ! en présence du spectacle auquel nous assistons depuis cinq jours, nous ne pouvons nous empêcher de crier :

L'orangisme est exécration
Le fanatisme est exécration
Mais l'hypocrisie libérale, et en particulier l'hypocrisie de l'Electeur, n'est ni moins détestable, ni moins digne de réprobation.

Justice égale

Lorsqu'on dénonce les orangistes et les fanatiques qui se trouvent dans les rangs des conservateurs d'Ontario, il ne faut pas avoir deux poids et deux mesures.

Justice égale, et à chacun selon ses œuvres. Les fanatiques ne sont pas tous d'un seul côté. Nous avons démontré bien des fois que les grits ne le cèdent en rien à leurs adversaires. Comme question d'équité, nous voulons établir ce fait une fois de plus.

Le Free Press d'Ottawa, du 22 juin dernier, disait :

Riel est un rebelle, il a pris les armes contre l'administration des lois du pays ; il est coupable d'avoir excité les sauvages et les mépris à la révolte ; il est la cause immédiate des meurtres, des outrages, des grandes pertes de bien et des dépenses de plusieurs millions de piastres. Les griefs des Métis sont quelque chose et les outrages perpétrés par Riel en sont un autre.

" C'est au gouvernement fédéral actuel qu'échait la grave responsabilité de traiter Riel comme il le mérite ; et le pays compte que le gouvernement fera son devoir, sans égard aux préjugés de race ou aux exigences de factions.

Le même journal s'écrivait le 27 octobre dernier :

Le sentiment dans Ontario parmi toutes les classes de la société, est que le cas se trouve être l'un de ceux qui n'appellent ni la clémence ni les attermolements, ni le haut tribunal ayant prononcé. On discute maintenant la nomination d'une commission médicale qui serait chargée de s'enquérir de l'état mental de Riel. C'est un misérable

échappatoire... Nous ne croyons pas qu'il soit irresponsable de ses actes.

Le Globe, de son côté, a dit :

Aucun des griefs des Métis ne saurait justifier la conduite de Riel et le crime pour lequel il a été condamné semble ne devoir être attribué qu'à des sentiments de haine. Tous ceux qui ont lu les dépositions des témoins ne peuvent nier que Riel mérite richement la mort.

On pourrait multiplier ces citations. Mais outre que ce travail est fastidieux, les citations données ci-dessus suffisent à établir le fanatisme qui grit.

Justice égale.

PETITE GAZETTE

L'Electeur annonce qu'aujourd'hui à 7 30 heures au village Bienville, demain à 8 heures sur la place du marché Montcalm, et dimanche à dix heures, à la porte de l'église de Charlesbourg, les orateurs dont les noms suivent parleront sur la question du jour :

L'hon. M. Laurier, l'hon. C. A. P. Pelletier, l'hon. P. Garneau, l'hon. F. Langelier ; MM. L. P. Pelletier, président du club Cartier ; P. B. Casgrain, M. P. ; F. X. Lemieux, M. P. ; G. Amyot, M. P. ; Charles Langelier, J. E. Bédard, G. M. Dechèènes, Arthur Delisle, etc.

Ce qu'il s'est produit de sottises, de théories subversives, d'écrits démagogiques, de contre bon sens, de mensonges etc, depuis quelques jours, est chose incroyable.

Le torrent du journalisme en a roulé dans le cours de la semaine qui s'achève !

Plusieurs caucus politiques ont eu lieu hier à Montréal. Une réunion a eu lieu au bureau de M. Laflamme, étaient présents : MM. Louis Beaubien, M. P. P., J. G. H. Bergeron, M. P. ; George Dahamel ; Henri Archambault ; Marc Ethier etc.

Dernière lettre de Riel à sa mère

Winnipeg, 18.—Le Père McWilliams s'est rendu cette après midi à l'ancienne résidence de Riel pour remettre la lettre suivante à la famille du supplicié :

" Ma chère mère,
" J'ai reçu votre lettre de bénédiction et hier (dimanche) j'ai demandé au Père André de la placer sur l'autel pendant la célébration de la messe, pour que son ombre se répandit sur moi. Je lui ai demandé après de m'imposer ses mains sur ma tête pour que je puisse la recevoir efficacement, attendu que je ne pouvais me rendre à l'église ; et il a aussi répandu sur moi les grâces de la messe, avec l'abondance de ses bienfaits spirituels et temporels.

" Ma femme, mes enfants, mes frères, ma belle-mère et autres parents qui me sont tous chers, dites pour moi adieu.

" Chère mère, c'est le vœu de votre fils aimé que vos prières pour moi montent jusqu'au trône de Jésus Christ, à Marie, à Joseph, mon bon protecteur, et que la miséricorde et l'abondance des consolations de Dieu repandent sur vous, sur ma femme, mes enfants et mes autres parents, de génération en génération, la plénitude des bénédictions spirituelles pour celles que vous avez repandues sur moi ; qu'elles se répandent sur vous surtout qui avez été pour moi une si bonne mère. Puissent votre foi, votre espérance, votre charité et votre exemple être comme un arbre chargé de fruits abondants pour le présent et pour l'avenir. Puisse Dieu, quand sonnera votre heure dernière, être tellement satisfait de votre piété qu'il fasse rapporter votre esprit de la terre, sur les ailes des anges.

" Il est maintenant deux heures du matin, en ce jour, le dernier que je dois passer sur la terre, et le Père André m'a dit de me tenir prêt pour le grand événement. Je l'ai écouté et je suis disposé à tout faire suivant ses avis et ses recommandations.

" Dieu me tient dans sa main pour me garder dans la paix et la douceur, comme l'huile dans un vase qu'on ne peut troubler. Je fais ce que je peux pour me tenir prêt ; je reste même calme conformément aux pieuses exhortations du vénérable archevêque Bourget. Hier et aujourd'hui j'ai prié Dieu de vous rassurer et de dispenser toute sorte de consolations, afin que votre cœur ne soit pas troublé par la peine et l'anxiété. Je suis brave ; je vous embrasse en toute affection.

" Je vous embrasse en fils respectueux de son devoir ; toi, ma chère femme, comme un époux chrétien, conformément à l'esprit conjugal des unions chrétiennes. J'embrasse tes enfants dans la grandeur de la miséricorde divine. Vous tous, frère et belles-sœurs, parents et amis, je vous embrasse avec toute la cordialité dont mon cœur est capable.

" Chère mère, je suis votre fils affectionné, obéissant et soumis.
LOUIS-DAVID RIEL.
Prison de Regina, 16 novembre 1885.

Riel à Montréal
L'EXCITATION CONTINUE—LES ÉTUDIANTS ET LES ANGLAIS

Montréal, 19.—On abandonne peu à peu l'idée de faire transporter à Montréal les restes de Riel. M. L. O. David disait aujourd'hui que lui pour un ne s'occuperait pas de ce dessein. Il dit que les conséquences d'un tel mouvement pouvaient attirer de sérieux désagréments aux canadiens-français et il n'est pas du tout disposé à endosser une aussi grave responsabilité.

MM. Joseph Doutre, C. Papineau, A. Papineau, H. Lacroix, R. Trudeau, C. O. Perrault et autres membres survivants du comité autorisé à percevoir la somme de \$5 000 pour l'érection du monument à la mémoire des patriotes de 1837, devront, dit-on, être consultés avant que l'on permette d'enterrer Riel dans le carré sur lequel est élevé le monument. Ce terrain a été donné par la Fabrique qui a fait assez d'opposition au comité, parce que les mots : Ce monument est érigé sous les auspices des canadiens y avaient été inscrits.

Plusieurs conseillers de ville se sont adressés aujourd'hui au président du comité de la police, l'échevin Jeannotte, et lui ont représenté qu'il est urgent pour les autorités civiles de mettre un frein aux démonstrations turbulentes qui deviennent intolérables pour les citoyens paisibles et qui pourraient à l'avenir provoquer des troubles sérieux.

En conséquence, l'échevin Jeannotte a donné des ordres au chef de police Paradis qui a écrit aux autorités de Laval et de Victoria, pour les avertir que l'on s'opposerait dorénavant aux démonstrations publiques organisées par les élèves de ces institutions.

Le chef ajoute que l'on a pris des mesures pour qu'une force constabulaire suffisante soit en service ce soir et fasse respecter la loi.

Une assemblée générale des citoyens a eu lieu cette après-midi et un comité composé de 23 citoyens a été chargé de nommer les orateurs et s'occupe des préparatifs pour l'assemblée qui doit avoir lieu sur le Champ de Mars, dimanche prochain.

Un nombre des orateurs du jour, furent l'échevin Grenier, l'hon. Louis Beaubien, MM. Girouard, M. P., Bergeron, M. P., l'hon. R. Laflamme, l'hon. sénateur Trudel, l'hon. H. Mercier et autres.

Quelques uns de ces orateurs ont accusé le gouvernement d'avoir trompé les canadiens-français en simulant de vouloir nommer une commission médicale, tandis qu'il avait promis aux orangistes que Riel serait pendu.

Une dernière réunion du comité chargé de la défense de Riel, a eu lieu ce soir au Champ de Mars. Plus de 10,000 personnes y ont assisté. M. L. O. David présidait et un nombre de ceux qui firent des discours furent l'hon. R. Laflamme et l'hon. H. Mercier.

Des résolutions ont été adoptées condamnant le gouvernement pour avoir fait pendre Riel.

Après l'assemblée 800 étudiants français ont organisé une procession et ont défilé par la rue Craig jusqu'au quartier ouest.

Arrivés à la côte ils virent venir le maire Beaugrand, et à sa demande M. Dandurand, l'un des chefs libéraux, avertit la foule de ne pas aller plus loin à l'ouest, parceque 500 anglais les y attendaient. Les canadiens répondirent qu'ils ne craignaient pas, mais sur les conseils du maire ils consentirent à éviter un conflit.

La troupe anglaise avait fait placer des espions un peu partout et c'est l'un d'eux qui donna le signal par le téléphone.

La guerre en Orient

DÉTAILS SUR LA DERNIÈRE BATAILLE

Londres, 19.—Le Times dit : " On rapporte que la Turquie et la Serbie ont consenti à accepter des conditions de paix après la prise de Sophia. La Turquie préfère donner de la force à la Serbie plutôt qu'à la Bulgarie et désire surtout humilier le prince Alexandre. La Serbie, toutefois, ne tient point à diminuer le prestige du prince Alexandre.

Des centaines de prisonniers sont arrivés à Belgrade.

On rapporte que les Bulgares ont repris Bresnick.

Le gouvernement de la Roumanie a concentré ses troupes sur la frontière de la Bessarabie en cas que l'Autriche eût besoin d'assistance pour se défendre de la Russie.

Aux dernières nouvelles les divisions serbes marchaient sur Sophia. St-Petersbourg, 19.—Le Czar a donné hier une audience au général Ignatieff.

Sophia, 19 nov.—Les troupes Bul-

gares ont repris Bresnick et mis en déroute les Serbes.

Belgrade, 19.—Des nouvelles reçues de Izaibroad, qui sert de quartiers généraux à l'armée serbe nous donnent des détails de la bataille qui a eu lieu hier à Slivnitza. Il fut impossible aux Serbes d'y amener toute leur armée et, par conséquent, ils furent défaits et forcés de se retirer à la passe de Dragoman.

Une dépêche dit encore que deux bataillons bulgares ont été défaits dans une bataille avec les Serbes sur le chemin entre Bresnik et Pernik. Les Bulgares ont perdu 200 hommes tués et blessés. Les Serbes ont fait 60 prisonniers et ont pris une grande quantité de munitions et de provisions.

Une dépêche reçue aujourd'hui de la frontière nous apprend que le général serbe Stavitch n'a pas réussi dans la tentative qu'il a faite pour s'emparer de Slaviyeni et n'a pu rejoindre les troupes de Slivnitza. On est vivement affecté dans les cercles militaires des conséquences de ces revers.

L'on dit que la division commandée par le général Benilzkys a occupé la route entre Slivnitza et Sophia. Vienne, 19.—Un rapport officiel reçu de la Serbie aujourd'hui dit :

Le compte-rendu télégraphié hier, disant que les Serbes qui menaçaient Slivnitza ont été repoussés par les Bulgares sous le commandement immédiat du prince Alexandre, est faux. Les Bulgares ont réussi à approcher les positions des Serbes grâce à un épais brouillard qui les cachait, mais après un combat acharné ils ont été repoussés. Les Serbes ont surpris les Bulgares aux retranchements de Slaviyeni et dans tout cet engagement il en a été tué et blessé 500.

Les éclaireurs qui ont été envoyés dans la direction de Slaviyeni ont essuyé, deux heures durant, des escarmouches de la part des bulgares et se sont ensuite retirés en deça des lignes serbes.

Humla, 19.—Des informations dignes de foi qui nous ont été données ici nous apprennent que les pertes de Serbes à Slivnitza hier sont trois fois plus grandes qu'on ne l'a dit hier dans les rapports officiels, et dépassent actuellement la perte totale depuis le commencement des hostilités.

Le prince Alexandre a été au plus fort de la mêlée depuis le commencement jusqu'à la fin de l'action. Les Serbes ont remarqué qu'il montait d'abord un cheval blanc et qu'ensuite il en montait un brun, ce qui donne à supposer qu'il a eu un cheval tué sous lui.

Le conflit Anglo-Birman

Rangoun, 19.—Le général Prendergast, commandant de l'expédition anglaise, a fortifié la ville de Minhla qu'il a enlevée à la Birmanie. Il s'attend à arriver à Mandalay mardi prochain.

Les îles Caroline

Berlin, 19.—Le reichstag s'est ouvert aujourd'hui, avec les formalités ordinaires. Voici en substance le discours du trône :

On pense que la médiation du pape règlera la question des îles Caroline d'une manière à ne pas rompre les relations amicales qui existent entre l'Espagne et l'Allemagne. Les relations étrangères de l'Allemagne avec les autres nations sont paisibles et amicales. L'empereur espère avec confiance que l'affaire des Balkans ne troublera pas la paix de l'Europe et que les signataires du traité de Berlin réussiront à faire respecter les traités par les nations qu'ils ont rendues indépendantes. L'empereur est confiant que la bénédiction du ciel sera accordée à l'avenir comme par le passé à l'Allemagne pour les efforts qu'elle fait pour maintenir la paix.

Le discours du trône a été lu par Herr Vonbottschcher, secrétaire d'Etat.

Echos & nouvelles

CONSEIL-DE-VILLE

Séance spéciale hebdomadaire ce soir à 7.30. Ordre du jour. Motion de M. le conseiller Béland " que les services pour l'eau et le drainage dans les maisons sur les rues où l'eau est déjà introduite soient fournis selon l'ancienne coutume sans exiger paiement ou pour eux de paiements des propriétaires.

CÉRÉMONIE RELIGIEUSE

Avant hier a eu lieu à la Chapelle des Sœurs de la Charité de Québec, une importante cérémonie. Deux jeunes filles, Mlle Léda Bourassa, de Lévis, et Mlle Hélène Larue, ont prononcé leurs derniers vœux. La première porte en religion le nom de Sr St David et la seconde Sr St Alphonse.

La cérémonie a été présidée par Mgr l'Archevêque, assisté du Rév. M. Bacon curé de l'Islet, et du Rév. M. Bonneau, chapelain de l'Hospice des Sœurs de la Charité.

Le sermon de circonstance fut pro-

noncé par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

LA VARIOLE A MONTRÉAL

Le rapport officiel du Bureau de santé indique qu'il y a eu 18 décès dans la ville causés par la variole durant la journée du mercredi ; 3 à l'hôpital de Mont Royal, 4 à la côte St Louis, 1 au village St Jean-Baptiste et 6 à Ste Cunégonde.

Le nombre des personnes qui se sont fait vacciner depuis le commencement de l'épidémie à Montréal est maintenant de 75,000.

—Envoyez un timbre poste de 3 cents au Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass et vous recevrez la collection de ses belles cartes pour album.

STATISTIQUES MORTUAIRES

Le département de l'agriculture d'Ottawa vient de publier les statistiques mortuaires pour le mois d'octobre.

Table with 2 columns: Villes and décès. Rows include Montréal (1,615), Toronto (168), Québec (134), Hamilton (58), Halifax (70), Winnipeg (22), Ottawa (48), St-Jean, N. B. (56), Kingston (32), St-Thomas (9), Charlottetown (4), Guelph (10), Belleville (16), Chatham (12), Sherbrooke (13), Sorel (16), Fredericton (11), St-Hyacinthe (28), Galt (10), Total (2,320).

RAQUETEURS

Le club de raquette Lévis a tenu son assemblée annuelle, mercredi soir, et a constitué comme suit son bureau de direction : Président honoraire, T. D. Shipman—Vice président honoraire, A. R. MacDonald—Second vice président honoraire, M. C. W. Carrier—Président actif, Geo. Shipman—Vice président, L. A. Marquette—Sec. Trés., M. W. Crean—Comité : MM. C. Barklay, Geo. Ramsay, T. Dunn, F. Atkinson, S. A. Piton, J. E. Powell et A. Russell.

A L'ÉPOUVANTE

Le cheval de M. Narcisse Dion, marchand-épicer, descendait à 10.30 heures hier matin, dans la rue de la Couronne, lorsque son cheval prit l'épouvante.

La roue de la voiture est venue se prendre dans les poteaux d'un garde-soleil. L'essieu s'est rompu en deux et les timons arrachés. Le coursier est venu s'abîmer presque aussitôt après dans les environs de l'ancien magasin de MM Robitaille & Savard.

M. Baldwin qui était dans la voiture avec M. Dion, a été précipité à terre et blessé légèrement aux jambes.

INCENDIE

Lundi dernier, vers sept heures du matin, on s'est aperçu que la résidence de M. A. Talbot de Scotstown, était en feu. M. Talbot réside au-dessus de son magasin. Malgré tous les efforts possibles la maison a été détruite de fond en comble. Le feu s'est aussi communiqué à une maison occupée par M. Laforest, forgeron, qui a aussi vu brûler sa propriété. Ces deux maisons étaient la propriété de M. Laforest et la perte est couverte par des assurances. Le fonds de commerce de M. Talbot était aussi assuré, mais on a pu en sauver une bonne partie. Cet incendie est le premier dont a eu à souffrir cette localité. Les pertes n'atteindront pas \$2,000.

—Salsepareille d'Ayer. Son passé de quarante ans est un constant triomphe sur les maladies du sang.

LES PATATES

Des rapports très étendus dans le New England Illustrated, venant de 700 correspondants indiquent que la récolte des pommes de terre dans la Nouvelle-Angleterre et l'Etat de New-York est pleinement un tiers au-dessous de la moyenne, et un peu plus petite que l'année dernière. Les pommes de terre tardives ont presque toutes pourri dans l'ouest et le nord-ouest du Vermont et dans les comtés qui exportent de l'Etat de New-York. Le comté de Washington qui est l'un des plus grands producteurs de pommes de terre du pays a été si affecté par la pourriture, que beaucoup de champs ont été labourés et que des grands producteurs n'en auront pas même assez pour leur propre consommation.

Le Maine a presque une production moyenne et moins de maladie que l'année précédente. Les sections de l'Arroostock County, qui donnent ordinairement un rendement ordinaire, sont cette année plus productifs que les années précédentes. Dans les provinces

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

DÉPART DE QUÉBEC

Train Express direct à 2.30 h. p. m., arrive à Trois-Rivières à 5.17 et à Montréal à 9.10 p. m.

Train Express direct à 10 h. p. m., arrive à Trois-Rivières à 1.50 h. a. m., et à Montréal à 6.30 h. a. m.

Train Mixte à 9 h. a. m., arrive à Trois-Rivières à 7.45 a. m., et à Montréal à 3.00 p. m.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE

6.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Allant au Nord

6.35 a. m. Train mixte laissera Québec pour St-Raymond, arrivant à 10.00 a. m.

Allant au Sud

6.00 a. m. Train de la maille de la Rivière à Pierre pour Québec, arrivant à 9.55 a. m.

QUÉBEC-CENTRAL

Les convois circulent comme suit : de Lévis à Sherbrooke, 11 p. m., convoi de la maille, arrivant à la jonction de la Baucue à 1.10 a. m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Trains laissera Lévis pour Halifax et St Jean à 3.00 a. m.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux South et North font le trajet entre Québec et Lévis tous les 4 heures, depuis 5 h. a. m., à minuit. Prix, 6 cts aller et retour.

TRAVERSÉ DE QUÉBEC À LÉVIS

QUÉBEC | LÉVIS

Pour le chemin de fer Intercolonial.

A. M. 7.30 Malle pour Halifax. P. M. 2.00 Malle de la Riv. du Loup.

8.00 Accommodation pour la Rivière du Loup. 7.00 Express de la Rivière du Loup.

P. M. 5.05 Accommodation pour la Rivière du Loup.

Les samedis seulement. P. M. 2.00 Malle anglaise pour Rimouski.

Pour le Québec Central

A. M. 10.30 Express pour Sherbrooke. P. M. 4.03 Express de Sherbrooke.

TRAVERSÉ DU GRAND-TRONC

QUÉBEC LAISSERA STATION DE LÉVIS

P. M. 1.30 Express pour l'Ouest. P. M. 8.00 Malle pour l'Ouest.

8.00 Malle pour l'Ouest. 2.45 p. m.

TRAVERSÉ DE ST-ROMUALD ET DE L'ILE D'ORLÉANS

Vapeur Lévis

DE L'ILE D'ORLÉANS DE QUÉBEC

8.00 a. m. 4.00 p. m.

DE QUÉBEC DE ST-ROMUALD

8.30 a. m. 9.15 a. m. 11.30 a. m. 1.00 p. m. 2.45 p. m.

Télégraphe d'alarme de Québec

- 1 rue Ste Ursule, station centrale. 2 Ste Anne et Auteuil. 3 Grisons et Ste Geneviève. 4 Haldimand et St Louis. 5 Jardins et Ste Anne. 6 Buade et Fort. 7 S. Eustache et S. Georges. 8 Ste Famille et Hébert. 9 Séminaire de Québec. 10 Ste Juliette d'Artigny. 11 S. Jean et Collins. 12 Palais et MacMahon. 13 S. Jean et S. Stanislas. 14 Chantier Dinning, (Champlain). 15 Epicerie Taylor. 16 rue Champlain, 474. 17 S. Jean et Sutherland. 18 Déjany et S. Olivier. 19 Maison Giblin (Champlain). 20 rue Champlain, 103. 21 Dalhousie et Arthur. 22 Côte de la Montagne, au bas. 23 Sault-au-Matlot et S. Jacques. 24 Côté Dambourges et S. Paul. 25 S. François et la Chapelle. 26 Lemessurier, rue S. Paul. 27 Marché S. Paul, station. 28 Frairie et S. Dominique. 29 Fossés et Pont. 30 S. Valier et la Chapelle. 31 L'Église et S. Joseph. 32 Dorchester et N. D. des Ang. 33 S. Valier et Belleau. 34 Colomb et Nelson. 35 S. Anselme et S. Joseph. 36 Caron et la Reine. 37 Reine et Couronne. 38 Arago et Zourene. 39 Reine et Pont. 40 S. Dominique et S. François. 41 Dorchester et Ryland. 42 Artillerie et Ste Julie. 43 S. Augustin et S. Patrice. 44 S. Patrice et Berthelot. 45 Artigny et S. Amable. 46 rue S. Amable, Bon Pasteur. 47 Grande Allée, Ste Brigitte. 48 S. Jean et Salaberry. 49 Ste Claire et Richelieu. 50 S. Jean et Ste Geneviève. 51 Robitaille et Latourelle. 52 S. Augustin et S. Georges. 53 Parlement.

Service des signaux et du télégraphe

TABEAU DES DISTANCES DE QUÉBEC STATIONS DES SIGNAUX

Table with columns for station names and distances in miles. Includes stations like Rivière du Loup, Cap d'Espoir, Pointe Marquereau, etc.

Service des signaux et du télégraphe

TABEAU DES DISTANCES DE QUÉBEC STATIONS DES SIGNAUX

Table with columns for station names and distances in miles. Includes stations like Rivière du Loup, Cap d'Espoir, Pointe Marquereau, etc.

EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DU Courrier du Canada.

- Fleur du Carmel, par le Révd Père Antoine Brûn, \$1.00. L'Hôtel-Dieu, par l'abbé H. B. Casgrain, \$2.00. Misses contenant les messes de la bienheureuse Vierge Marie et les messes des défunts. Imp. en très gros caractère, \$10.00. L'amour au Cœur de Jésus ou le véritable Trésor de l'âme. Prix : 25 cents. Mois de St-Joseph, 5 cents. Le Journal des Jeunes, [quelques exemplaires seulement], \$25.00. A la Porte du Paradis, par André LePas, prix : 10 cents. La Voie Dououreuse du Chemin de la Croix, prix : 5 cents. Les Dons et les Bals, Sermons, Notes et Documents, par M le curé de Québec, prix : 25 cents. Histoire du Cap-Santé, par l'abbé F. X. Gatién, prix 50 cents. Les Évenements de 1837-38 par L. N. Carrier. Le Calendrier du Diocèse de Rimouski. Tenue des Livres, en partie simple et en partie double, par M. Napoléon Lacasse, Prof. et N. L. \$6. la douzaine. Exercices Orthographiques sur les Éléments de la grammaire française de Lhomond y compris la Syntaxe, par le même—Prix, \$1.50 la douzaine. Corrigés des Exercices Orthographiques par le même. Prix : 45 cts pour les Éléments et 30 cts pour la Syntaxe. Traité d'Analyse Grammaticale, d'analyse logique et de ponctuation, par le même. Prix : 50 cents. Angélique de Montbrun, par Laure Conan, prix : \$1.00. Congrégation des hommes de la paroisse de St-Roch de Québec, prix : 50 cents. The week sanctified to Sacred Heart of Jesus, prix 5 cents. États-Unis, Manitoba et Nord-Ouest, par le D. N. E. Dionne, 25 cents. Le Patriotisme, conférences par l'honorable M. A. P. Caron, prix : 5 cents. Révision des Paroissiens de Yamachiche, par F. L. Desautels, prix : 10 cents. La Culture de la Pomme de terre, par B. Lippens, prix : 25 cents. Journal d'Éducation, 1ère année, \$1.00. Guide indicateur des sanitaires et lieux historiques de la Terre Sainte, en 3 volumes, \$2.00. Recueil de Recettes et de médecine à la maison, 25 cents. Choix des Vaches laitières, par J. A. Couture, prix : 50 cents.

TARIF DES CHARRIERS

Table with columns for destination (Voltaire à 2, Voltaire à un seul cheval) and number of persons (1 ou 2 personnes, 3 ou 4 personnes). Prices are listed in cents.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-neuve pour le transport des Mâles CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1885—ARRANGEMENTS D'ETE—1885

Les lignes de cette compagnie se composent de dix vapeurs en fer à double engin suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivures pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Table with columns: Vaisseau, Tonnage, Commandants. Lists ships like NUMIDIAN, PARISIEN, SARDINIEN, etc. with their respective tonnage and captains.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service de la Maille de LIVERPOOL, LONDONDERRY, QUÉBEC ET MONTREAL

Table with columns: Liverpool, Derry, Steamers, Québec. Lists ship names and departure dates.

PARTANT DE HALIFAX A DEUX HEURES P. M., ou à l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial venant de l'Ouest.

Prix du passage de Québec via Halifax : Cabine..... \$50.00, \$70.00 et \$80.00. Intermédiaire..... \$30.00. Entrepont..... Au plus bas prix.

Les vapeurs du service de GLAGOW, QUÉBEC ET MONTREAL

Table with columns: De Glasgow, Steamers, De Montréal le ou vers le. Lists ship names and dates.

Les vapeurs du service de LONDRES, PLYMOUTH, QUÉBEC, ET MONTREAL

Table with columns: De Londres via Plymouth, Steamers, De Montréal le ou vers le. Lists ship names and dates.

On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance.

Il y a à bord de chaque navire un médecin. Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des États de l'Ouest.

Un vapeur avec les mailles et les passagers pour les Steamers de la Maille de Liverpool laissera le quai Napoléon chaque SAMEDI MATIN, à NEUF HEURES précises.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAE & CIE, Agents.

Québec, 28 octobre 1885

A vendre.

LES REMORQUEURS A ROUES

Ranger, long'r 153 pds, cylin. 38 pds x 10 pds. Powerful, " 123 " 40 pds x 10 pds. Helen, " 120 " 30 pds x 6 pds. Hero, " 140 " 40 pds x 10 pds. St-Andrew, " 139 " 45 pds x 8 pds. Eclipse, " 136 " 34 pds x 10 pds. St-Charles, " 110 " 30 pds x 8 pds. Scotchman, " 105 " 30 pds x 6 pds. Gaitesna, " 118 (composite).

Le remorqueur Shannon, longueur, 74 pieds, le cylindre, 28 pds x 26 pds. Bateau pour passagers Bienvenu, longueur 143 pds, 2 cylindres, de 26 pds x 6 pds.

Aussi Dix engins à basse pression avec cylindres de 26 pds x 40 pds de diamètre. Tous ces bateaux ou engins ou autres d'eux seront vendus bon marché. Pour plus amples détails, s'adresser à la Compagnie de Navigation du St-Laurent.

A. GABOURY, Secrétaire 184

Maintenant en vente

Au bureau du " Courrier du Canada. "

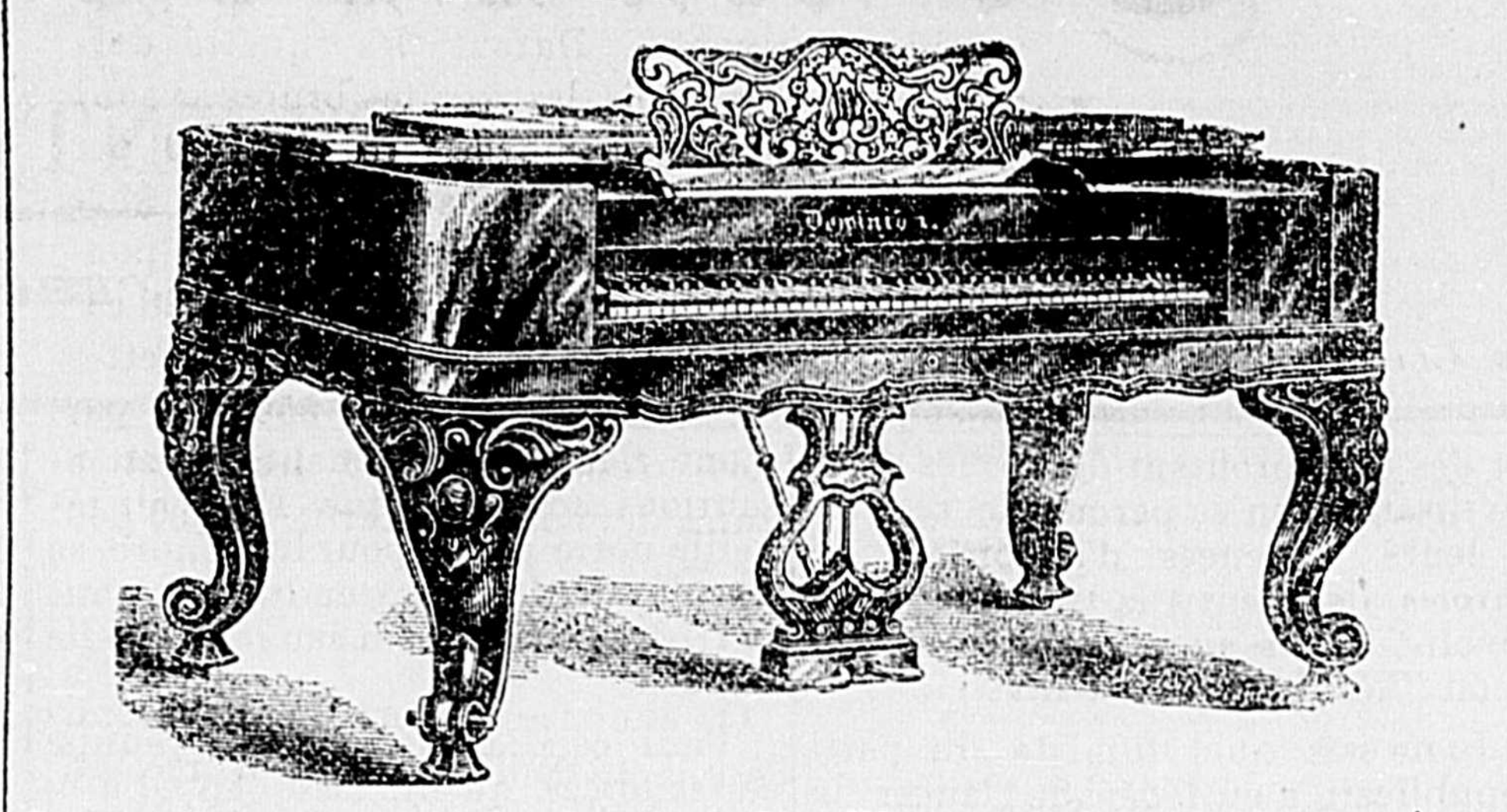
HISTOIRE DE LA Paroisse du Cap Santé

DE 876 PAGES, Par M. l'abbé F.-X. GATIEN.

Québec, 5 juin 1885

50 cts

LES CÉLÈBRES Pianos Knabe, DE BALTIMORE.



Cette fabrique est établie depuis près de 50 ANS et ses instruments ont acquis une

Reputation universelle

par l'EXCELLENCE DU SON, de la TOUËTE et de la DURABILITÉ à toute épreuve.

Je viens de recevoir un assortiment choisi de PIANOS A QUEUE, CARRÉS et DROITS, et j'invite cordialement les musiciens et les acheteurs à venir les examiner.

L. E. N. PRATTE,

SEUL AGENT POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC,

No 1676, rue Notre-Dame, Montréal,

Québec, 14 juillet 1885—15 nov 85—Jan 86ps.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE

ORDO ET CALENDRIER

DE LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE QUÉBEC

Le seul approuvé par Son Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec pour l'année

1886

LE CALENDRIER est maintenant sous presse. Publié par

J. A. LANGLAIS,

SEUL AUTORISÉ.

Les personnes qui désirent se procurer ce CALENDRIER sont priées d'adresser leurs commandes immédiatement au susigné, J. A. LANGLAIS, Libraire-Éditeur, 177, rue St-Joseph, St-Roch, Québec

Québec, 17 septembre 1885. 1103

A vendre.

TOUT LE MATERIEL D'UNE IMPRIMERIE.

1 Presse à Cylindre, double royal. 3 Presse Gordon. 1 Presse à adresses. 2 Couteaux. 27 Paires de casses. 5000 lins de caractères assortis et plombes. 18 francs-fouilles et simples. 125 à 150 gaudes en bois de différentes grandeurs. 9 Galles en zinc. 2 Quarto en cuivre. 16 Composteurs. 1 Lot de vignettes. 1 Lot de divers articles comprenant tout ce qu'il faut pour une imprimerie. 1 Petit lot d'encre noir et de couleur. J. & W. REID, 98 et 101, rue St-Paul. Québec, 22 octobre 1885.

Ornements domiciliaires.

NOUS avons déjà eu occasion de parler à nos lecteurs de M. FRANÇOIS MARTEL, de l'ANCIENNE-LORETTE qui s'occupe de l'entretien des jeunes arbres destinés à orner les devantures des maisons. Il offre de planter 100 arbres de 6 à 8 pieds de hauteur et d'autres arbres d'ornement, et cela à des conditions faibles.

M. MARTEL désire surtout attirer l'attention de ceux qui aimeraient à planter des arbres de vent leurs résidences, qu'il peut fournir de ORMES MAGNIFIQUES à bon marché. Québec, 12 octobre 1885. 247

LOUIS JOBIN, STATUAIRE

COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

Québec, 5 mai 1885 745

LA COMPAGNIE DE MACHINES A TRICOTER DE TORONTO.

FABRICANTS DE MACHINES A TRICOTER "ECLIPSE," 116, RUE BAY.

Un enfant peut la faire fonctionner.

LES REMORQUEURS A ROUES

Une machine à tricoter ECLIPSE pèrera dans toute famille. Après avoir pourvu aux besoins de la famille, on peut tricoter pour les voisins ou pour le commerce. On ne peut faire une meilleure usage de ses heures de loisir. Un jeune homme ou une fille peut gagner de \$1.00 à \$2.00 par jour avec l'ECLIPSE. Les MARCHANDS peuvent fabriquer toute la bonneterie, foulards, mitaines, tuques, etc., dont ils ont besoin dans leur commerce pendant toute la saison, et de la sorte tenir leurs commis constamment employés. Les FERMISERS peuvent convertir leur laine en différentes sortes de marchandises et réaliser 400 pour cent de plus sur la laine qu'ils produisent. La seule machine à tricoter parfaite en est une qui possède un mécanisme (fiber) simple et sûr pour faire les côtes. L'appareil de ce ribber diffère des autres presque sous tous les rapports, et les juges compétents l'ont proclamé comme parfait. L'ECLIPSE est la seule machine propre à l'usage de la famille.

Québec, 5 avril 1885—Jan 86ps.

LOUIS JOBIN, STATUAIRE

COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

Québec, 5 mai 1885 745

LA COMPAGNIE DE MACHINES A TRICOTER DE TORONTO.

FABRICANTS DE MACHINES A TRICOTER "ECLIPSE," 116, RUE BAY.

Un enfant peut la faire fonctionner.

LES REMORQUEURS A ROUES

Une machine à tricoter ECLIPSE pèrera dans toute famille. Après avoir pourvu aux besoins de la famille, on peut tricoter pour les voisins ou pour le commerce. On ne peut faire une meilleure usage de ses heures de loisir. Un jeune homme ou une fille peut gagner de \$1.00 à \$2.00 par jour avec l'ECLIPSE. Les MARCHANDS peuvent fabriquer toute la bonneterie, foulards, mitaines, tuques, etc., dont ils ont besoin dans leur commerce pendant toute la saison, et de la sorte tenir leurs commis constamment employés. Les FERMISERS peuvent convertir leur laine en différentes sortes de marchandises et réaliser 400 pour cent de plus sur la laine qu'ils produisent. La seule machine à tricoter parfaite en est une qui possède un mécanisme (fiber) simple et sûr pour faire les côtes. L'appareil de ce ribber diffère des autres presque sous tous les rapports, et les juges compétents l'ont proclamé comme parfait. L'ECLIPSE est la seule machine propre à l'usage de la famille.

Québec, 5 avril 1885—Jan 86ps.

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS:

"28 Cedar St., New York, 28 Octobre 1885. "Messieurs, Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencent à se montrer, et peu à peu se multiplient à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrais facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance. A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE:

"C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la Salsepareille d'Ayer. Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait de dérangements continus et insupportables, et à chaque mouvement de mon corps le sang se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à se produire; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante-trois ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croient incurable; et je leur dis ce que je viens raconter aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct. 1885. A vous sincèrement, HIRAM PHILLIPS."

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1885-Arrangements d'Hiver-1886

Le 16 et après LUNDI, le 16 NOVEMBRE 1885, les trains de cette voie ferrée circuleront chaque jour [les dimanches exceptés] comme suit:

Les trains quitteront Lévis. Pour Halifax et St-Jean 8.00 A. M. Rivière-du-Loup 11.25 A. M. Rivière-du-Loup 5.25 P. M.

Les trains arriveront à Lévis. De la Rivière-du-Loup 6.00 A. M. Rivière-du-Loup 1.47 P. M. Halifax et Saint-Jean 6.15 P. M.

Le char Pullman, quittant Pointe Lévis, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, se rendra qu'à Halifax, et celui partant les LUNDIS et VÉNEDIS arrivera à St-Jean. Les trains circuleront sur l'heure du Eastern Standard Time.

On peut se procurer des billets et obtenir des informations sur la route, le prix du fret et des passagers chez: T. LAVERDIÈRE, 43, rue Dalhousie, Québec. D. POTTINGER, Surintendant en chef, Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 24 mai 1885, Québec, 14 novembre 1885 1105

P. T. LEGARE

ENTREPOT d'Instruments Aratoires

461, Rue St-Valier, ST-SAUVEUR, QUÉBEC.

Québec, 3 avril 1885—4m. 130

CONDITIONS

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement :

ÉDITION QUOTIDIENNE.

CANADA (Un an.....\$6.00 (85 payable d'avance) ET Six mois.....\$3.00 Six mois.....\$2.00) ÉTATS-UNIS. (Un an.....\$6.00 (85 payable d'avance) ET Six mois.....\$3.00 Six mois.....\$2.00) ANGLETERRE..... (Un an.....25s. 6d. ET Six mois.....12s. 6d. Trois mois..... 6s. 6d.) FRANCE..... (Un an.....30 Francs ET Six mois.....16 Francs) Trois mois..... 8 Francs

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous.....50 centimes Pour chaque insertion subséquente.....12 1/2

Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centimes par ligne pour la première insertion, et de 5 centimes pour les insertions subséquentes.

Reclames : 20 cents la ligne. Les annonces, les reclames, les abonnements, doivent être adressés à

Léger Brousseau,

BOITEUR PROPRIÉTAIRE,

RUE BUADE, HAUTE-VILLE Québec.

IMPRIMERIE ET PUBICITE PAR L. E. K. B. H. S. S. K. A. I.

No 9, rue Flandre, Montreuil, Québec.